



**Intervention de M. Brice HORTEFEUX,  
Ministre de l'intérieur,  
de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

*Translation du drapeau des CRS  
(Compagnies républicaines de sécurité)*

**Vélizy, mardi 8 décembre 2009, 10h**

*- Seul le prononcé fait foi -*

Madame la Préfète [*Anne BOCQUET*],  
Monsieur le directeur général [*Frédéric PECHENARD*],  
Monsieur le directeur central [*Hubert WEIGEL*],  
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être présent parmi vous, ce matin, pour présider et partager cette « cérémonie anniversaire ».

Je sais toute l'importance que revêt, pour vous tous, ce moment singulier.

Les compagnies républicaines de sécurité n'ont qu'une seule ambition : « **servir** ». C'est votre mission. C'est votre histoire. C'est votre devise. Vous servez, avec force et détermination pour affronter les difficultés du quotidien.

**I. Voilà exactement 65 ans que les CRS ont été créées par le Gouvernement Provisoire du Général De GAULLE. C'est aujourd'hui la date anniversaire de votre acte fondateur, le décret du 8 décembre 1944.**

**è Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que les institutions étaient encore fragiles, il importait que notre pays puisse disposer de forces mobiles d'essence civile.**

L'article 1<sup>er</sup> du décret du 8 décembre 1944, voulu par le Général de GAULLE, énonce : « *il est créé **dans l'ensemble du territoire des forces mobiles de police**, appelées Compagnies républicaines de sécurité. Ces forces sont groupées dans chaque région, sous l'autorité d'un commandant régional.* »

Leur rôle était de veiller au respect de l'ordre républicain et de garantir à nos concitoyens cette liberté fondamentale qu'est la sécurité.

Au lendemain de la guerre, les CRS ont, ainsi, contribué à la consolidation de nos institutions démocratiques.

è **Les années cinquante ont marqué un véritable tournant pour les CRS, avec la diversification de leurs domaines de compétences.**

Au-delà du strict maintien de l'ordre, **la police de la route, le secours en montagne et la surveillance des plages deviennent des affaires de spécialistes** et sont alors confiés aux CRS.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 1950, la police routière prend son essor : les brigades routières motocyclistes sont réorganisées et constituées en pelotons motocyclistes. Les CRS en détiendront la prérogative en région parisienne, notamment sur les autoroutes.

Dans le même temps, le développement des loisirs en montagne a nécessité la création du tout premier centre de formation aux secours, le Centre national d'entraînement au ski et à l'alpinisme en 1955, basé maintenant à Chamonix. Il sera suivi, en 1957, de la création des premières sections de secours en montagne. Ces mêmes agents de montagne, cette année encore, ont assuré plus de 1 700 interventions sur les massifs alpins et pyrénéens.

C'est également au cours de l'année 1955 que sont tentées les premières expériences de surveillance des baignades par les CRS, sur une vingtaine de plages des côtes bretonnes. C'est le début de l'expérience des maîtres nageurs sauveteurs qui perdure aujourd'hui avec plus de 4 300 personnes secourues l'été dernier sur les plages du littoral.

**II. Les événements de toutes sortes auxquels vous avez dû faire face ont fait de vous de véritables acteurs de l'histoire de notre société.**

**Des conflits armés aux actes terroristes, en passant par les mouvements sociaux ou les grands événements sportifs, vous avez toujours été placés au cœur des grands épisodes de notre société contemporaine.**

Je pense, par exemple, au conflit algérien. Les CRS, au premier rang desquelles les compagnies de Sancerre, Nancy et Lannemezan, ont été fortement impliquées au cours de ces événements et ont payé un lourd tribut sur le terrain. C'est une période qui, je le sais, a marqué l'histoire du corps.

Je pense aussi, naturellement, aux événements de mai 1968, au cours desquels les unités furent très fortement mobilisées et plusieurs centaines d'agents furent blessés. Ces événements ont contribué à asseoir la notoriété des CRS dans la mémoire collective, à tel point d'ailleurs, que, par un phénomène de métonymie, le sigle « CRS » est depuis utilisé dans la langue courante pour désigner, non plus une compagnie, mais le policier lui-même.

La même année, les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble ont donné l'occasion aux CRS de démontrer toutes leurs compétences en matière d'encadrement de grands événements à caractère sportif ou festif, savoir-faire qui sera également sollicité lors de la célébration du bicentenaire de la Révolution, en 1989 ; à l'occasion des jeux olympiques d'hiver d'Albertville, en 1992 ; du cinquantenaire du débarquement des Alliés, en 1994 ; ou encore de la coupe du monde de football en 1998 et des sommet d'Evian en 2003 et de l'OTAN, à Strasbourg, en 2009.

Je pense aussi à l'attentat de la rue Copernic, le 30 octobre 1980, qui marquera le début d'une série d'attentats meurtriers dans la capitale.

Les CRS seront directement concernés par les nouvelles contingences d'ordre public qui en résulteront, qu'il s'agisse du renforcement des missions de garde statique ou de la participation aux différents dispositifs anti-attentats, comme le plan Vigipirate.

Les années 1990, marquées par des troubles dans les banlieues des grandes agglomérations, conduiront à faire évoluer la doctrine d'emploi des CRS vers des missions de sécurisation et de lutte contre les violences urbaines. Violences que vous affronterez à nouveau fin 2005, à la suite du drame de Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, ou fin 2007, à Villiers-le-Bel, dans le Val d'Oise.

Dans cette mission quotidienne au service de la population, les compagnies républicaines de sécurité ont, ainsi, payé un lourd tribut en vie humaine. Je pense à la disparition, cette année encore, en janvier, d'un spécialiste de la haute-montagne, appartenant à la CRS de Lannemezan dans le massif des Pyrénées.

**III. Si vous contribuez pleinement à la lutte contre l'insécurité, la modernisation de vos compagnies doit se poursuivre pour en améliorer encore l'efficacité.**

è Vous avez pleinement contribué aux résultats obtenus récemment en matière de lutte contre la délinquance.

La tendance à la hausse que connaissait la délinquance au printemps et à l'été a non seulement été cassée en septembre mais aussi nettement inversée en octobre. La délinquance générale enregistre une baisse de **-5,94%** par rapport à octobre 2008, et la délinquance de proximité, quant à elle, baisse de **-6,56%**. Nous sommes, aujourd'hui, revenus à la tendance à la baisse de la délinquance entamée il y a sept ans. **Ces chiffres sont le résultat d'une mobilisation humaine fortement accrue. Vous y avez pris toute votre part, et je vous en remercie.**

Je n'oublie pas que, depuis janvier, 18 d'entre vous ont été blessés en mission à la suite de jets d'engins incendiaires ou de fumigènes. Aussi, il m'a semblé légitime de décerner, il y a quelques minutes, la médaille de bronze pour actes de courage et dévouement à la CRS 14 de BORDEAUX [*éprouvée sur un maintien de l'ordre aux MUREAUX au mois de mars*], et à la CRS 18 de POITIERS [*éprouvée quant à elle sur un maintien de l'ordre en CORSE, en avril*]. Cette récompense honore l'ensemble de vos formations.

è **Pour vous permettre d'agir encore davantage, un effort de modernisation sans précédent, et dans tous les domaines, a été entrepris. Il sera poursuivi pour améliorer plus encore l'engagement de moyens et la qualité de la formation.**

Je sais que les orientations retenues dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) sont exigeantes pour vous, comme elles le sont pour l'ensemble des services.

L'orientation suivie doit conduire à harmoniser l'organisation des unités sur la base de quatre sections de service général. C'est là un effort commun auquel nous devons tous participer, qui nous pousse à nous recentrer sur nos cœurs de métier.

Chacun d'entre vous connaît les enjeux de sa mission. Chacun d'entre vous sait qu'il ne s'agit nullement de remettre en cause les savoir-faire et les compétences, mais bien au contraire de les mettre au service d'une cause commune : la sécurité de nos concitoyens.

Dans ce contexte budgétaire contraint, la direction centrale des CRS a, d'ailleurs, lancé des projets induisant d'importantes économies d'échelle.

Ainsi, dans le domaine immobilier, la réhabilitation du cantonnement de Pondorly, après l'acquisition récente de nouveaux locaux, permettra d'héberger trois compagnies supplémentaires en déplacement.

S'agissant des équipements, vous aurez, dès 2010, une nouvelle tenue de maintien de l'ordre. Amovible, elle sera à la fois portée en mission de maintien ou de rétablissement de l'ordre, mais aussi en mission de sécurisation.

Enfin, concernant le parc automobile, de nouveaux véhicules ont été acquis pour s'adapter au mieux à vos besoins tout comme à votre sécurité : un nouveau véhicule de maintien de l'ordre (VX 16), avec, notamment, une protection balistique, et deux camions « lanceurs d'eau », livrés dès le mois de janvier prochain.

## X

Mesdames et Messieurs,

Depuis 1953, la tradition veut que votre drapeau soit translaté chaque année. Il est, aujourd'hui, confié à la Direction Zonale des CRS Sud.

Elle en sera, pour un an, le dépositaire digne et loyal. Dignité et loyauté sont les vertus cardinales des CRS, des vertus et des qualités sans lesquelles il n'y aurait pas d'efficacité. C'est cette efficacité, notamment dans notre façon de concevoir le maintien de l'ordre, qui fait l'admiration de la plupart des pays étrangers.

Vous ouvrez aujourd'hui une nouvelle page de votre histoire. Vous aurez à affronter des difficultés et des défis, nombreux, mais je sais pouvoir compter sur votre sens du devoir.

**Je veux vous dire combien je suis fier de votre engagement, fier de votre courage et fier de votre sens du devoir.** Je vous remercie.